



Demande de renseignements après hébergement a titre gratuit

Par **Eme Claudine**, le **28/09/2009** à **22:20**

Bonjour,

J'ai été hébergé à titre gratuit chez une soit disante amie, avec mes deux enfants, tres peu de temps. Depuis mon départ, cette personne m'a complètement ignoré et, par intermédiaires, m'a fait comprendre qu'elle allait me poursuivre en justice pour payer soit disant ses charges alors que j'avais largement contribué, niveau argent et courses alimentaires, mais je n ai pas gardé de justificatifs. Qu'est-ce que je risque ? sur quel point peut-elle m'attaquer sachant que c'est une personne vivant seule qui s'adonne à créer des problèmes aux gens et est médisante jusqu'à me faire des menaces indirectes à ma fille.

Vous remerciant par avance , mes salutations distinguées . Claudine Eme

Par **Tisuisse**, le **28/09/2009** à **23:17**

Bonjour,

Petite astuce qui va la faire réfléchir et qui aura, pour conséquence, qu'elle vous laisse tranquille.

Vous lui dites : " OK, portez plainte contre moi et moi je déclarerai au fisc le montant des loyers que vous m'avez demandés. De plus vous avez exigé le paiement cash, en liquide sans me donner de quittance, pour ne pas avoir d'impôts à payer. Nous verrons alors la

réaction des services fiscaux. "

M'est avis qu'elle va vite laisser tomber.

Par **Eme Claudine**, le **28/09/2009** à **23:23**

Merci bonne idée,j'aimerais d autres avis svp

Par **Tisuisse**, le **28/09/2009** à **23:48**

Pour faire simple : vous ne risquez strictement rien. Cette personne est une fouteuse d'histoires d'après ce que vous dites, mais elle ne peut rien contre vous.

Par **Eme Claudine**, le **29/09/2009** à **00:18**

merci beaucoup